

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Doctorat en Nutrition et alimentation humaine

Centre d'excellence africain pour la santé de la
mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

JUILLET 2018

SOMMAIRE

RAPPORT D'EVALUATION	pages 2-11
OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT	pages 12
DECISION D'ACCREDITATION	pages 13 et suivantes

Département Europe et International

RAPPORT D'ÉVALUATION

Doctorat en Nutrition et alimentation humaine

Centre d'excellence africain pour la santé de la
mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

JUIN 2018

Le Centre d'excellence africain en Santé de la mère et de l'enfant (CEA SAMEF) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) a demandé l'évaluation de son doctorat en Nutrition et alimentation humaine par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des doctorats à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 26 mars 2018. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pierre Lombrail, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Cheikh Anta Diop (UCAD)
 Composante, faculté ou département concerné : Faculté des sciences et techniques (FST), École doctorale Sciences de la vie de la santé et de l'environnement (ED-SEV)
 Nom de la formation : doctorat en Nutrition et alimentation humaine (NAH)
 Année de création et contexte : 1997, lors de la création conjointe du DEA et du « doctorat de 3^e cycle » en Nutrition et Alimentation Humaine
 Lieu(x) où la formation est dispensée : Dakar, Sénégal
 Établissement(s) : UCAD
 Ville(s) et campus : Dakar, Sénégal

Responsable du doctorat

Nom, prénom : Pr Nicole Idohou-Dossou
 Corps et grade : Enseignant chercheur, Professeur assimilé
 Discipline principale enseignée : nutrition et alimentation humaine

Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place

Au niveau de l'UCAD, la Direction de la Cellule interne d'Assurance Qualité (DCIAQ) a pour mission de promouvoir les pratiques de qualité dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie universitaire. Chargée de mettre en œuvre la politique qualité, elle élabore des référentiels, des indicateurs, plans d'actions, tableaux de bord et outils d'évaluation interne. Elle pilote les différentes évaluations requises par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup). Une cellule sectorielle d'Assurance Qualité a été créée au sein de la Faculté des sciences et techniques : elle est chargée de faciliter l'application des programmes et projets Qualité de l'Université.

Moyens humains et matériels mis à disposition du doctorat

Personnels enseignants-chercheurs :

deux professeurs titulaires, dont un contractuel, un maître de conférences, responsable de la filière, un maître assistant et un assistant stagiaire. Enseignants vacataires de l'UCAD et d'organismes extérieurs.

Personnels techniques :

2 Assistantes administratives : 2 permanents (EDSEV et FST) ; 2 Techniciens de laboratoires : 1 permanent (FST), 1 contractuel (Laboratoire) ; 2 Techniciens de surface : 2 permanents (FST).

Moyens matériels :

Ressources numériques dédiées au pilotage et au suivi, à l'enseignement, à la documentation et à la communication interne/externe : le Laboratoire de Nutrition (Laboratoire d'accueil en thèse de la formation doctorale) dispose d'une connexion internet haut débit, d'une salle disponible au niveau de l'école doctorale pour la réalisation des modules spécifiques aux formations doctorales rattachées à l'ED-SEV y compris la Nutrition et l'Alimentation humaine. Il existe au niveau du Laboratoire de Nutrition : 5 salles dotées d'équipements technologiques fonctionnels (Chromatographe liquide haute performance, Spectromètre infrarouge à transformée de Fourier, Automate A15, Automate MINI VIDAS, Spectrophotomètre d'absorption atomique, matériel anthropométrique) ; un bureau dédié aux doctorants ; une bibliothèque.

Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années

Années	Genre		Nationalité		Modalité		Année d'études					Total
	M	F	Sénégalais	Étrangers	Formation initiale	Formation continue	1	2	3	4	5	
2014 - 2015	1	2	3	0	1	2	0	3	0	0	0	3
2015 - 2016	1	2	3	0	1	2	0	0	3	0	0	3
2016 - 2017	1	3	4	0	1	3	1	0	0	3	0	4
2017 - 2018	1	3	4	0	1	3	0	1	0	0	3	4

COMPOSITION DU COMITE D'EXPERTS

Président :

LOMBRAIL Pierre, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Université Paris 13

Experts :

GERMAIN Michèle, Maître de Conférences - Praticien Hospitalier, Université de Lyon

LATOURE Delphine, Maître de Conférences, Université de Clermont

AVERCENC Léonore, Docteure, Sage-femme DE, Université de Lorraine (experte étudiante)

Le Hcéres était représenté par :

COURTELLEMONTE Pierre, Professeur des Universités, Conseiller scientifique coordinateur du Hcéres.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

Date de la visite : la visite s'est déroulée du mardi 3 au jeudi 5 avril 2018.

Résumé du déroulement :

Arrivée du comité à Dakar le 2 avril, début de la visite le 3. Interruption le 4 avril (fête nationale), reprise de la visite et des entretiens le 5 avril. Retour à Paris du 5 au 6 avril.

La visite était commune aux évaluations du master en Nutrition et alimentation humaine, du master en Santé publique, et des deux doctorats correspondants. Elle a impliqué des rencontres aux différents niveaux de la gouvernance : le Recteur de l'UCAD, les doyens des facultés de Sciences et de médecine, le directeur de l'école doctorale, les chefs de département, les responsables des formations évaluées. Des entretiens collectifs ou individuels ont eu lieu avec les enseignants des différentes formations, un panel d'étudiants de chaque formation, et de chaque niveau de formation, les responsables et personnels des services support (fondation de l'UCAD, direction des affaires pédagogiques, direction des systèmes d'information, direction de la vie universitaire et du service à la communauté...), des représentants des partenaires professionnels et anciens étudiants, etc. Une conclusion de la visite et une présentation de la suite du processus a été faite avec les équipes de direction réunies, le 5 avril.

Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer :

La liste des personnes à rencontrer et lieux ou dispositifs à visiter avait été établie au préalable et soumise à la direction de l'entité qui l'a acceptée. Coopération sans faille de l'entité évaluée : la visite a mobilisé toutes les parties prenantes y compris le Rectorat, et a été pilotée par le directeur de la Cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ) sur toute sa durée.

Personnes rencontrées :

Le tableau suivant regroupe les personnes rencontrées selon leur fonction plutôt que dans un ordre chronologique de rencontre. Le tableau ainsi présenté est commun aux 4 formations concernées par cette visite.

<i>Directions</i> <i>Rectorat de l'UCAD</i> Ibrahim THIOUB, Recteur et Président de l'Assemblée de l'Université <i>Décanat Faculté de médecine, pharmacie, odontologie (FMPO)</i> Abdoulaye SAMB, Assesseur FMPO <i>Décanat Faculté des sciences et techniques (FST)</i> Joseph SARR, Doyen de la FST Mamadou SIDIBE, Assesseur FST Ngor FAYE, chef de département Biologie animale <i>Direction CEA – SAMEF</i> Cheikh Touba NDIAYE, Responsable Suivi - Évaluation CEA SAMEF Ousmane NDIAYE, Directeur adjoint CEA SAMEF Katy Niaré DIOUF, Assistante administrative CEA SAMEF <i>École doctorale Sciences de la vie de la santé et de l'environnement (ED-SEV)</i> Monibé DIARRA, Directeur adjoint ED-SEV Roger TINE, secrétaire scientifique ED-SEV Mamadou SARR, membre comité de pilotage ED-SEV Abdoulaye SAMB, membre comité de pilotage ED-SEV <i>Laboratoire Nutrition</i> Nicole IDOHO DOSSOU, directrice laboratoire Nutrition Adama SANE FOFANA, assistante administrative <i>Institut de Santé et développement (ISED)</i> Anta TAL – DIA, directeur ISED Ramatoulaye DIAKHATE FALL, attachée d'administration ISED
<i>Responsables des formations</i> <i>Doctorat en Nutrition et alimentation humaine (NAH)</i> Nicole IDOHO DOSSOU, Responsable de la mention de la formation doctorale NAH <i>Doctorat Santé publique (SP)</i> Anta TAL – DIA, Responsable de la mention du Doctorat SP <i>Master en Nutrition et alimentation humaine (NAH)</i> Nicole IDOHO DOSSOU, Responsable de la mention du Master NAH <i>Master en Santé publique (SP)</i> Anta TAL – DIA, Responsable de la mention du Master SP <i>Mention Biologie, Nutrition et Pathologies Humaines de l'École Doctorale ED-SEV</i> Pr Alioune DIEYE, Responsable de la mention
<i>Enseignants et Enseignants-chercheurs</i> Adama TALL, Épidémiologiste, Institut Pasteur, Dakar, Salimata WADE, Professeur titulaire en nutrition, FST Adama DIOUF, Maître de Conférences titulaire, FST

Fatoumata B DIONGUE LOPES, interne
 Amadou Ibra DIALLO, interne
 Jean Augustin Diégane TINE, médecin psychiatre
 Ndéye Marème SOUGOU, assistant
 Oumar BASSOUM, assistant
 Marc Bernard THIAW
 Maty DIAGNE, médecin Santé publique
 Amadou Tidiane GUIRO, Professeur titulaire, Recteur de l'Université du SINE SALOUM
 Babacar NDIR, expert QSA, Institut de Technologie Alimentaire (ITA)
 Anta Agne DJIGO, MCF assimilée Santé communautaire
 Modou MBACKE FAYE, enseignant vacataire en sécurité alimentaire
 Malang SEYDI, Professeur émérite
 Khadji MBODJI, Maître de Conférences assimilé, Université du SINE SALOUM
 Demba Anta DIONE, consultant, CEO HDS-Africa
 Ibrahima SECK, enseignant-chercheur
 Mamadou FALL, Professeur, chef département Pharmacie FMPO
 Ndeye Fatou NDIAYE, Institut de technologie alimentaire

Professionnels et partenaires, anciens étudiants insérés

Marianne SY, conseillère nutrition, entrepreneuse
 Ampa Dogui DIATTA, analyste de recherche, IFPRI
 Mame Mbayame G DIONE, Dr Agent du DSAS
 Valérie QUENUM NDIAYE, Dr fondatrice ESTEVAL agro-alimentaire
 Grâce EZAN, chef de service SE- CNSA (Conseil national sécurité alimentaire)
 Ousmane DIOUF, responsable suivi évaluation PASME AFD
 Laure TALL, chargée de recherche, Institut sénégalais de recherche agricole
 Massamba DIOUF, enseignant-chercheur FMPO
 Ndéye Marème SOUGOU, assistant
 Jean Augustin Diégane TINE, médecin psychiatre
 Fatoumata B. DIONGUE LOPES, interne

Étudiants

Papa Mamadou dit Doudou SYLLA, Master 2 NAH
 Sidy NDIAYE, Master 2 SP (Dr, Direction de la prévention)
 Mamadou Selly SLY, doctorant ISED (Dr, Conseiller juridique)
 Abdou BADIANE, doctorant NAH
 Ameth DIAGNE, master 2 NAH
 Ousmane DIONGUE Doctorant NAH
 Marie Hélène FAYE, Doctorante NAH
 Ndéye Ndambao SARR, master 2 NAH
 Pape Sitor NDOUR, master 1 NAH
 Adjil Mbène NDIAYE, master 1 NAH
 Linda DA SILVA, Master 1 NAH
 Ahmadou LO, Master 1 SP (Dr)
 Paul Joseph NDIAYE, Master 1 SP
 Khourédia NDIAYE, Master 1 SP
 Rahmaboulahi NDIAYE, Master 2 SP
 Fatou Mbacki SY, Master 2 SP
 Oumar BASSOUM Doctorant SP (Assistant ISED)

Directions

Rectorat de l'UCAD
 Ibrahim THIOUB, Recteur et Président de l'Assemblée de l'Université

Décanat Faculté de médecine, pharmacie, odontologie (FMPO)
 Abdoulaye SAMB, Assesseur FMPO

Décanat Faculté des sciences et techniques (FST)
Joseph SARR, Doyen de la FST
Mamadou SIDIBE, Assesseur FST
Ngor FAYE, chef de département Biologie animale

Direction CEA – SAMEF
Cheikh Touba NDIAYE, Responsable Suivi - Évaluation CEA SAMEF
Ousmane NDIAYE, Directeur adjoint CEA SAMEF
Katy Niaré DIOUF, Assistante administrative CEA SAMEF

École doctorale Sciences de la vie de la santé et de l'environnement (ED-SEV)
Monibé DIARRA, Directeur adjoint ED-SEV
Roger TINE, secrétaire scientifique ED-SEV
Mamadou SARR, membre comité de pilotage ED-SEV
Abdoulaye SAMB, membre comité de pilotage ED-SEV

Laboratoire Nutrition
Nicole IDOHO DOSSOU, directrice laboratoire Nutrition
Adama SANE FOFANA, assistante administrative

Institut de Santé et développement (ISED)
Anta TAL – DIA, directeur ISED
Ramatoulaye DIAKHATE FALL, attachée d'administration ISED

PRESENTATION DU DOCTORAT

Le doctorat en Nutrition et Alimentation humaine (NAH) (mention biologie, nutrition et pathologies humaines) est rattaché à la mention Biologie, Nutrition et Pathologies Humaines de l'École doctorale Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement (ED-SEV) de l'UCAD.

Il permet d'accueillir des étudiants diplômés du master NAH ou de diplômes équivalents.

Il offre un parcours unique de formation pluridisciplinaire en nutrition et alimentation humaine, depuis la physiologie et la physiopathologie nutritionnelles, les sciences des aliments et la biologie, jusqu'à l'épidémiologie et les sciences sociales.

Adossé au Laboratoire de nutrition de la Faculté des Sciences et Techniques (FST), il comporte une forte composante fondamentale qui permet aux doctorants d'aborder la recherche translationnelle voire communautaire à partir des connaissances fondamentales qu'ils contribuent à produire.

Dans le cadre des travaux de recherche, les doctorants interagissent et collaborent avec le tissu socio-économique (ONGs, Agences nationales, COSFAM - Comité Sénégalais pour la Fortification des Aliments en Micronutriments) impliqué dans leur future insertion professionnelle, ce qui, associé à une sélection drastique, leur assure une employabilité qui semble satisfaisante (même si les données sur le devenir des docteurs sont lacunaires).

Dans la région, il existe un seul autre doctorat en nutrition et diététique, proposé par l'Université d'Abomey Calavi au Bénin. L'offre de formation est donc quasiment unique dans le paysage régional et francophone.

La formation doctorale s'inscrit dans une démarche qualité qui se traduit par les demandes d'accréditations nationale, régionale et internationale effectuées. Dans cette perspective, la procédure d'accréditation de l'École Doctorale Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement (ED-SEV) a démarré pour la vague 2018. Une demande d'éligibilité a été faite à l'ANAQ-Sup ayant reçu un avis favorable en juin 2017.

L'UCAD dispose d'une Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité, relayée par une cellule sectorielle de la FST, et le Département de Biologie Animale s'est doté d'un Comité Qualité. Ces structures constituent un dispositif d'accompagnement à l'Assurance Qualité interne du programme de doctorat. Le fonctionnement de ces structures obéit à une politique d'évaluation institutionnelle et à des procédures internes d'évaluation et d'accréditation. Dans ce cadre, l'ED-SEV produit un rapport d'activités qui évalue les forces et opportunités communes aux formations doctorales mais aussi les faiblesses et menaces dont la prise

en charge doit être source d'amélioration. Les conclusions de ces autoévaluations et les évolutions qui en découlent sont communiquées auprès des établissements porteurs, des doctorants et des autres acteurs du doctorat.

SYNTHESE DE L'EVALUATION

1. Positionnement du doctorat

Le doctorat en Nutrition et Alimentation humaine est ouvert à toute personne titulaire soit du master en Nutrition et Alimentation de la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD, soit d'un diplôme admis en dispense ou en équivalence, mais au terme d'une procédure très sélective.

Le doctorat a pour objectif de former des chercheurs et spécialistes de haut niveau en nutrition et alimentation. Il a été conçu comme le prolongement du master du même nom mais les doctorants en cours viennent manifestement d'autres cursus.

Il tire parti des riches ressources de l'environnement académique de la capitale avec des UE spécifiques (Sécurité sanitaire des aliments et Biotechnologie alimentaire et agroalimentaire) dispensées par des enseignants de structures partenaires comme l'ITA (Institut de Technologie Alimentaire) ou l'École Inter-états des Sciences et Médecine Vétérinaire (EISMV). Les doctorants bénéficient de même, pendant leur formation, des liens établis par le laboratoire avec des établissements et/ou des unités/centres de recherche étrangers comme l'Université Libre de Bruxelles (ULB), avec la possibilité de séjours de recherche qui sont autant de possibilités de formation (STATA, techniques isotopiques).

Le doctorat est adossé au Laboratoire de Nutrition et Alimentation Humaine (NAH) de la FST où les doctorants bénéficient d'une supervision rapprochée. Ce laboratoire a acquis un ensemble d'équipements de pointe (spectromètre infrarouge à transformée de Fourier ; spectrophotomètre d'absorption atomique; chaîne à chromatographie liquide haute performance; automate de biochimie ; spectrofluoromètre) et dispose de techniciens permanents affectés à la formation doctorale. Ceci permet l'apprentissage d'un certain nombre de techniques (dosages des micronutriments, mesure de la production lactée, mesure de la composition corporelle, etc.) dont la maîtrise est une marque distinctive de la formation. Ces possibilités techniques sont fortement mobilisées par le tissu socio-économique (ONGs, Agences nationales, COSFAM). Ceci permet aux doctorants de participer à des travaux en lien avec des employeurs potentiels, ce dont atteste l'insertion des diplômés.

2. Organisation et pilotage du doctorat

Le doctorat en Nutrition et Alimentation Humaine est rattaché à l'ED-SEV de l'UCAD pour son organisation scientifique, pédagogique et la FST pour son organisation administrative.

La gouvernance de l'école doctorale associe des représentants des doctorants mais qui, dans le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) actuel, n'appartiennent pas à la formation NAH. Il n'y a pas de participation de personnel administratif au sein du CSP.

L'admission au doctorat est soumise pour le candidat à l'obtention d'un financement pour la durée de ses études dont la gestion est assurée par le Laboratoire de NAH. Des conventions avec des établissements internationaux (Université Libre de Bruxelles, Association Internationale de l'Energie Atomique) ont ainsi permis de mettre en place des contrats de recherche pour des doctorants. La mise en place des financements qui conditionnent le recrutement en doctorat semble toutefois difficile et nécessite d'identifier, de manière synchronisée, celle du futur doctorant et celle du projet de recherche qui permettra de financer ses travaux. Un livret du doctorant est distribué aux étudiants présentant essentiellement les travaux réalisés par les anciens doctorants de l'école doctorale ainsi que les procédures d'inscription, de suivi et de soutenance de thèse, les objectifs, les textes nationaux et rectoraux et la structuration de l'école doctorale ; il fournit aussi la liste des équipes de recherche. Il serait sans doute intéressant d'en réaliser un plus spécifique pour chaque formation doctorale et pour la NAH en particulier.

La formation dispose de locaux pour ses doctorants principalement au sein du laboratoire de NAH de l'UCAD. Les doctorants peuvent y rencontrer les étudiants en master de la même formation NAH et les doctorants accompagnent l'équipe pédagogique dans la formation (TD/TP) et l'encadrement des étudiants de master,

notamment dans la collecte et le traitement des données relatifs à leur stage de mémoire.

Une auto-évaluation de la formation est en cours actuellement dans le cadre de l'accréditation de ED-SEV. Ses conclusions finales ne sont pas encore disponibles.

3. Encadrement et formation des doctorants

Le doctorat est composé de 6 semestres et correspond à 180 crédits répartis en 20 crédits pour des enseignements, séminaires et ateliers, 40 crédits correspondant aux travaux de recherche et 120 crédits attribués au manuscrit et à la soutenance de thèse. Les enseignements proposés par l'école doctorale se composent de modules spécifiques à chaque formation (pour 10 crédits) et de modules transversaux enseignés à toutes les formations doctorales (10 crédits). Les doctorales et les séminaires sont intégrés à ces modules transversaux. Leur validation est assurée via des contrôles d'assiduité. Les enseignements spécifiques au doctorat en NAH sont assurés en grande partie par les enseignants-chercheurs du Laboratoire de NAH et des intervenants extérieurs du domaine. Le passage en deuxième année n'est autorisé que si les modules d'enseignement sont validés (note supérieure à 10/20) ainsi que le protocole expérimental de thèse. Ces procédures de formation s'assimilent plus à des pratiques de licence ou master qu'à celle d'un doctorat qui se trouve ainsi relativement contraint. La validation des différents modules obligatoires lors de la première année peut par ailleurs ralentir la progression des travaux de recherche.

Le suivi des doctorants est cadré par l'ED-SEV. Seuls les Maîtres de Conférences de "rang magistral" peuvent encadrer des doctorants, ce qui réduit grandement les capacités d'encadrement. Il n'existe pas d'Habilitation à Diriger des Recherches mais une progression dans la prise en charge des étudiants en thèse est instaurée en débutant par une co-direction au sein de l'équipe de recherche avant d'assurer un encadrement seul ou en co-tutelle. Chaque encadrant ne peut diriger plus de 10 étudiants, ce qui est déjà très conséquent. Les engagements réciproques des doctorants et directeurs sont clairement présentés par l'école doctorale. Ils sont consignés dans la charte des thèses qui est signée à l'inscription par le doctorant, le directeur de thèse, le directeur du laboratoire d'accueil, le responsable de la formation doctorale et le directeur de l'école doctorale.

Le suivi du doctorant est très réglementé par l'école doctorale et chaque doctorant dispose d'un suivi individualisé ponctué de trois rendez-vous majeurs. Le premier entretien a lieu devant un comité de suivi, composé d'évaluateurs désignés, où l'étudiant présente un rapport concernant les objectifs de la thèse et les moyens mis à sa disposition. Ensuite, un état d'avancement se tient sous forme de présentation orale devant des évaluateurs désignés, le(s) directeur(s) de thèse et le responsable de la formation doctorale. Les résultats de la thèse ainsi que les publications et communications du doctorant sont alors discutés. Un rapport écrit d'état d'avancement de la thèse est également fourni par l'étudiant à cette occasion. Enfin, un troisième entretien a lieu avec le responsable de formation doctorale, le secrétariat scientifique et le(s) directeur(s) de thèse pour un engagement sur la finalisation de la thèse et la détermination d'une date de soutenance. Parallèlement, des séminaires sont organisés régulièrement (tous les trois mois) par l'école doctorale pour permettre aux étudiants de présenter leurs travaux. Les doctorales, rencontre annuelle entre doctorants, anciens doctorants, enseignants-chercheurs du site et de l'extérieur, offrent également un temps d'échange autour des résultats de la thèse et des potentielles difficultés rencontrées. En cas de conflit, l'UCAD dispose d'une structure de prévention et de gestion des conflits.

L'autorisation de soutenance est clairement réglementée par l'école doctorale en suivant les standards européens et n'est validée qu'avec la publication d'au minimum un article en plus de la validation des 60 crédits d'enseignement et activités de recherche.

Malgré tous ces dispositifs mis en place pour garantir le succès du doctorant, très peu de thèses sont soutenues dans les temps et des dérogations sont régulièrement accordées par le recteur pour allonger la durée du doctorat à 4 ou 5 ans (les trois derniers étudiants inscrits sont en quatrième année). La source de financement peut être un élément expliquant les délais de soutenance. En effet, les projets de recherche sont souvent signés pour 5 ans et peuvent comprendre une partie de financement doctoral. Les durées respectives des projets et thèses sont ainsi régulièrement alignées. De plus, le montage financier d'une bourse de thèse révèle une certaine complexité puisqu'il est rarement obtenu d'un unique financeur, obligeant ainsi à trouver des combinaisons de financements compatibles. L'obtention périlleuse de financements peut également générer des difficultés à recruter des étudiants en thèse et expliquer en partie les faibles effectifs de ce doctorat.

4. Insertion professionnelle des docteurs

L'ED-SEV organise des événements pédagogiques sous forme de conférences, les Doctoriales, pour faire diffuser dans le monde socio-professionnel les travaux de recherche des doctorants de la formation. Des offres d'emploi sont fournies régulièrement aux étudiants de la formation grâce aux réseaux des anciens (Alumni).

Onze étudiants ont soutenu leur thèse de doctorat en nutrition et alimentation humaine depuis 1997 (1 en 1997, 4 en 2004, 1 en 2005, 2 en 2006, 1 en 2008, 1 en 2012 et 1 en 2014). Les emplois occupés sont indiqués, tous dans le domaine de l'encadrement de programmes de nutrition, soit au Sénégal, dans la région subsaharienne, à l'exception d'un poste d'assistant technique. Il est malheureusement impossible d'évaluer la plus-value de la thèse pour les doctorants ne connaissant pas l'emploi occupé antérieurement. Il est regrettable que, malgré la présence d'une cellule qualité structurée et active au niveau de l'UCAD et le faible effectif des doctorants, leur suivi ne soit pas systématisé afin de pouvoir évaluer le bénéfice du doctorat dans l'insertion professionnelle des étudiants notamment dans l'enseignement supérieur et la recherche ce qui est un objectif majeur de cette formation. Le suivi actuel s'appuie sur les dispositifs et réseaux utilisés pour le master : une association (l'ANAS, association nationale de nutrition et alimentation humaine, hébergée par le laboratoire de nutrition), et un groupe, GERNANUT ((Groupe d'échanges et de recherche en nutrition et alimentation humaine).

En conclusion, même si l'insertion professionnelle des docteurs semble globalement satisfaisante, le comité regrette que, malgré l'effectif très réduit d'étudiants inscrits dans la formation, trop peu de données objectives ne soient apportées au dossier pour permettre d'apprécier la plus value du diplôme et la pertinence de son organisation. En amont, un dispositif de suivi des compétences des doctorants devrait être mis en place.

Points forts :

- Bon environnement scientifique (équipe dynamique, matériel de pointe disponible, réseau de partenaires)
- Positionnement scientifique dans la nutrition, qui est l'une des priorités du Programme National d'Excellence
- Interaction forte avec le tissu socio-économique local
- Réseau de partenaires de premier plan, au niveau local et international

Points faibles :

- Visibilité limitée de ce doctorat réduisant son attractivité et son ouverture à des candidatures extérieures
- Manque de visibilité de la plus value associée à l'obtention du doctorat en termes d'employabilité
- Complexité du montage financier des bourses de thèse et limitation des financements attribués à la recherche
- Fragilité d'une équipe restreinte et manquant de recrutements récents

Conclusion

Le doctorat en Nutrition et alimentation humaine (NAH) est une formation d'excellence et originale qui correspond aux priorités de développement du pays retenues par le Plan Sénégal Emergent. La nutrition est désormais à l'origine d'un « double fardeau » (« *double burden* » au sens de l'OMS), la sous-alimentation et les carences en vitamines ou minéraux n'ayant pas disparu alors que se développent le surpoids et les maladies de surcharge qui l'accompagnent sous l'influence d'une « occidentalisation » de l'alimentation.

Le laboratoire et les programmes de formation master – doctorat NAH ont été créés en 1999 par une nutritionniste qui a fait le choix de s'installer à la Faculté des sciences et techniques dans le but de former des nutritionnistes qui maîtrisent les bases fondamentales de l'alimentation, de la connaissance des pratiques alimentaires de leur pays à celle de la valeur nutritionnelle des aliments disponibles et consommés. Une connaissance fondamentale des bases de l'alimentation doit permettre de fonder sur des faits prouvés au

laboratoire des stratégies nutritionnelles innovantes pour répondre à des besoins africains. Il faut former les cadres à même de concrétiser cette vision et contribuer aussi scientifiquement que possible à la lutte contre la malnutrition, particulièrement chez les enfants et les mères. C'est bien dans une faculté des sciences qu'on peut se former aux méthodes de mesure de la dépense énergétique et de la composition corporelle par l'utilisation d'isotopes stables par exemple.

Toutefois, ce programme repose sur une équipe enseignante de taille très modeste et âgée. Même si l'équipe peut s'appuyer sur d'« autres enseignants chercheurs de l'UCAD ou vacataires impliqués dans l'enseignement des modules spécifiques et transversaux au niveau de l'EDSEV », elle arrive à un tournant de son existence et une attention toute particulière doit être accordée à la relève des générations.

Le programme de doctorat s'est inscrit dès le départ dans la philosophie LMD, avec la volonté de former une petite élite à même de fonder scientifiquement, par une connaissance fondamentale des aliments et des habitudes locales, des stratégies cliniques et populationnelles aptes à résoudre les problématiques nutritionnelles de la sous-région (initialement, la malnutrition, que ce soit chez les jeunes enfants ou les femmes enceintes, le surpoids aussi désormais, et en témoignent des travaux récents sur l'évaluation de la masse corporelle des enfants avec les isotopes stables). Pour des raisons peu claires et probablement multiples (difficultés de financement ? défaut de visibilité ? insertion professionnelle excellente des titulaires du seul master ? ...), un certain fléchissement semble s'être produit : la continuité master – doctorat s'est distendue et les flux de formation sont restés limités, en master et plus encore en doctorat. En revanche, l'ensemble des personnes rencontrées, étudiants en cours de formation, anciens ou partenaires du programme, ont vanté son exigence et sa qualité. La formation, au sens de l'ensemble master – doctorat, semble arriver à un tournant. La période pionnière s'achève sur un bilan salué unanimement et il faut se poser la question des moyens de sa pérennité dans un contexte financier difficile qui contraint les ressources humaines et techniques de l'équipe porteuse. Cette formation reste unique par sa dimension fondamentale et la culture scientifique véhiculée par une faculté de sciences et il faut lui donner les moyens de se développer. Ceci suppose probablement un effort de l'équipe pour dépasser sa culture de pionniers pour accueillir des promotions plus nombreuses à même de faire rayonner son savoir-faire. Ceci suppose probablement aussi une communication plus ambitieuse, mais surtout un renforcement et une sécurisation à moyen terme des moyens humains et techniques que cela nécessite.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Cette formation reste unique en son genre, valorisant l'apport des sciences fondamentales à la résolution des problèmes de santé liés à la malnutrition, déterminant de santé majeur en milieu tropical et identifié comme tel par le Plan Sénégal Emergent. Pour ce faire, le comité préconise de mener sans tarder une analyse prospective de la formation et de l'équipe qui la porte. Ses moyens humains et techniques doivent être sécurisés, condition indispensable à la stabilisation d'une filière master – doctorat en nutrition et alimentation humaine. En retour, l'équipe doit s'astreindre à des efforts de communication et à un suivi plus rigoureux de ses diplômés.

OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
+ + + + +
RECTORAT
+ + + + +
DIRECTION DE LA CELLULE INTERNE
D'ASSURANCE QUALITE
Le Directeur
B.P. - 5005 Dakar-Fann - SENEGAL
+ + + + +

N° 1 6 0 2 2 / 9 CIAQ

20 JUIN 2019

OBJET : Réponses aux experts du HCERES pour l'évaluation du Master et du Doctorat en Nutrition et Alimentation humaine

Messieurs les Experts

Nous vous prions de bien vouloir prendre en compte certaines clarifications et explications apportées par l'équipe pédagogique sur les rapports provisoires d'évaluation du Master et du Doctorat en Nutrition et Alimentation humaine.

1. Master en Nutrition et Alimentation humaine

Le choix d'un petit effectif d'étudiants est un choix volontaire des responsables de la formation. L'objectif final étant de doter les étudiants sortants d'une formation de qualité et opérationnelle, en s'appuyant sur des ressources humaines de qualité au regard des règles en matière de pédagogie qui définissent un ratio enseignant/étudiant raisonnable qui puisse favoriser un suivi rapproché des étudiants lors de la formation.

Les responsables de la formation et les autorités décanales s'attellent à trouver une solution idoine et définitive pour le renforcement du Personnel Enseignement et Recherche ainsi que la disponibilité de salles de cours afin que la formation puisse être ouverte annuellement. De nouveaux recrutements d'Enseignant-chercheurs sont ainsi prévus courant 2018-2019.

La période 2004-2009 correspond à la réforme LMD a été une période de transition pour l'ajustement des curricula de formation. En plus de cela, plusieurs départs d'enseignant-chercheurs ont été enregistrés suite à des nominations du gouvernement. Il a fallu faire un plaidoyer auprès des autorités universitaires pour renforcer l'équipe restante au nombre de 2 enseignants.

2. Doctorat en Nutrition et Alimentation humaine

Tous les doctorants en cours mentionnés dans ce rapport sont titulaires du DEA ou du Master en Nutrition et Alimentation Humaine et ne proviennent pas d'autres cursus. Le DEA étant considéré comme une initiation à la méthodologie de la recherche en vue d'une entrée en cycle doctorale. Il a été substitué par le Master suite à l'avènement de la réforme LMD survenu en 2011 au Sénégal.

Pour le Recteur et par délégation

Cellule d'Assurance Qualité
Le Directeur

Professeur Mamadou SARR

DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Doctorat en Nutrition et Alimentation Humaine

Centre d'Excellence Africain sur la santé de la mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Juillet 2018

PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le HCERES a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : POSITIONNEMENT DU DOCTORAT

Critère d'accréditation

- Le positionnement, le contenu et les objectifs du doctorat sont clairement définis. Ses interactions avec les parties prenantes (établissement(s) porteur(s), partenaires étrangers, tissu socio-économique) sont formalisées et efficaces. Ses liens avec les unités de recherche et la politique scientifique de l'établissement sont effectifs.

Appréciation du critère

Ce doctorat est le seul de la sous-région à permettre un approfondissement des bases fondamentales de l'alimentation et de la nutrition et leur translation à la clinique et aux stratégies d'intervention en population en contexte sahélien. La formation est organisée pour une continuité master – doctorat, ce qui ne se vérifie pas suffisamment. Former des cadres à même d'innover en permanence en matière de lutte contre la malnutrition et les problèmes qu'elle génère nécessite pourtant une formation de haut niveau telle que celle qui est proposée par ce doctorat.

DOMAINE 2 : ORGANISATION ET PILOTAGE DU DOCTORAT

Critère d'accréditation

- L'organisation et le pilotage du doctorat sont clairement définis et s'appuient sur des moyens matériels et humains adaptés aux exigences du niveau 8. Des mécanismes d'assurance qualité existent, fonctionnent et permettent l'amélioration continue du doctorat. Le recrutement des doctorants est formalisé ; leur financement est équitable et soutenable.

Appréciation du critère

L'organisation et le pilotage par l'école doctorale obéissent à des procédures rigoureuses notamment en termes de recrutement des doctorants. La recherche de financement des doctorants et de leurs travaux apparaît cependant complexe et difficile limitant fortement les possibilités de recrutement. La visibilité de la formation mériterait par ailleurs de dépasser le cercle des initiés.

DECISION FINALE

Au vu de l'analyse des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation sous condition : rapport et visite de suivi après deux années de fonctionnement (juillet 2020) pour vérifier la mise en œuvre des recommandations prescriptives mentionnées dans le rapport d'évaluation et dans les appréciations des critères d'accréditation, notamment sur les points suivants :

- la commission recommande à l'université de positionner le doctorat dans une école doctorale plus large ;
- la commission recommande à la formation de professionnaliser davantage le doctorat ;
- la commission recommande à la formation d'accroître le nombre de ses étudiants ;
- la commission recommande à la formation d'envisager à terme une diplomation annuelle et de se rapprocher du doctorat en santé publique.

À l'issue de l'étude du rapport de suivi et de la visite de suivi, la commission d'accréditation rendra une décision motivée sur l'éventuel prolongement de l'accréditation pour une durée de trois ans supplémentaires ».

SIGNATURE

Pour le Hcéres,



Michel Cosnard, président



Michel Cosnard
Président

9 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
Tél : 01 40 15 60 45

Date : Paris, 2 juillet 2018

DOMAINE 3 : ENCADREMENT ET FORMATION DES DOCTORANTS

Critère d'accréditation

- Une politique rigoureuse d'encadrement et de suivi des doctorants est mise en œuvre. Les doctorants ont accès à des enseignements diversifiés et participent à des événements d'ordre scientifique et/ou professionnalisant. Des règles explicites en matière de durée et de soutenance des thèses sont appliquées. Des mesures anti-fraude, anti-plagiat et anti-corruption sont mises en œuvre.

Appréciation du critère

La formation comme l'encadrement bénéficient de l'organisation rigoureuse de l'école doctorale de rattachement avec un suivi semestriel de l'avancement des travaux, par ailleurs supervisés étroitement par les directeurs de thèse. Des séminaires doctoraux transversaux et disciplinaires sont organisés et évalués. Le laboratoire porteur offre l'accès à un plateau technique performant et à un réseau de collaborations internationales choisi. L'effort de raccourcissement de la durée des thèses est à poursuivre.

DOMAINE 4 : INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS

Critère d'accréditation

- Le doctorat comporte des dispositifs pour assurer la promotion du doctorat et l'insertion professionnelle des docteurs. Le suivi et l'analyse de celle-ci sont effectifs et utilisés pour l'amélioration continue du doctorat.

Appréciation du critère

L'école doctorale organise des rencontres annuelles avec le monde socio-économique (« doctoriales ») et le réseau des anciens (« alumni », association de nutrition) est mobilisé. L'insertion professionnelle des docteurs semble bonne mais il manque d'informations permettant d'apprécier la valeur ajoutée du doctorat dans leur carrière. Le nombre de thèses en cours est faible et si leur nombre doit augmenter, ce qui est hautement souhaitable, il sera indispensable de mettre en place une organisation rigoureuse du suivi de leur devenir.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

